

LE JOUR OÙ LES ÉTATS DE L'UNION EUROPÉENNE ONT DÉPENSÉ TOUTES LEURS RECETTES ANNUELLES

Novembre 2016 — 2^{ème} édition

Cécile Philippe et Nicolas Marques

SOMMAIRE

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE — 2

OBJECTIF DE L'ÉTUDE — 3

SPÉCIFICITÉ DE LA DÉMARCHE — 4

DERNIER JOUR CONNU À PARTIR DUQUEL LES ADMINISTRATIONS CENTRALES DE L'UE ONT DÉPENSÉ TOUTES LEURS RESSOURCES — 5

Calendrier des jours où les administrations centrales ont dépensé toutes leurs recettes — 5

Le calendrier se resserre, 15 administrations épuisent leurs recettes en décembre — 6

Seules 2 administrations centrales de l'UE sont à l'équilibre — 6

La situation globale de l'UE s'améliore pour la 6^{ème} année consécutive — 9

Les administrations centrales restent la principale source de déficits publics — 10

ENSEIGNEMENTS FRANÇAIS — 12

La situation de l'administration centrale reste inquiétante, avec 53 jours non financés — 12

La France est désormais dans les trois États les plus déséquilibrés avec la Grèce et le Portugal — 12

En plus de l'État, les administrations de sécurité sociale restent dans le rouge — 14

Des déséquilibres français en dépit d'une augmentation significative des recettes publiques — 18

Des déséquilibres français qui ne sont pas associés à plus de bien-être — 20

Une récurrence des déficits inquiétante d'un point de vue économique et sociétal — 23

GLOSSAIRE — 27

PRÉCISIONS SUR LES DONNÉES — 28

PRÉCISIONS SUR LES CALCULS — 28

CONTACT POUR TOUTE QUESTION OU INTERVIEW — 30

MISSION DE L'ITEM — 30

POUR DEVENIR DONATEUR DE L'ITEM — 31

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

Les administrations centrales, principale source des déficits publics dans l'UE

Les États centraux de l'UE épuisent en moyenne leur ressources le 30 novembre, 31 jours avant la fin de l'année. C'est 6 jours plus tard que l'année d'avant, ce qui représente une amélioration significative.

Parmi les 28 administrations centrales de l'UE, 2 étaient en situation excédentaire l'an passé. Il s'agit de l'Allemagne, avec un excédent équivalent à 10 jours de dépenses, et de la Suède, avec un excédent de 3 jours de dépenses. Leurs recettes de l'année leur ont permis de financer toutes les dépenses de l'année et de se désendetter.

Les 26 autres administrations centrales dépensaient la totalité de leurs recettes avant la fin de l'année.

Au niveau de l'UE, les administrations centrales expliquent l'essentiel des dérapages des comptes publics. Les administrations de sécurité sociale sont moins déséquilibrées que les États centraux et les administrations locales sont désormais équilibrées. Toutes administrations confondues, les différents pays de l'UE avaient consommé la totalité de leurs recettes publiques 18 jours avant la fin de l'année. C'est 5 jours plus tard que l'année d'avant.

La situation de l'administration centrale française est très dégradée

L'administration centrale française a dépensé l'intégralité de ses ressources le 9 novembre, 53 jours avant la fin de l'année. La situation ne s'améliore pas d'une année sur l'autre.

L'écart se creuse entre la France et l'UE. Il est maintenant de 22 jours contre 16 jours l'année d'avant. L'administration centrale française, avec 53 jours de dépenses non financées est parmi les 3 pays présentant les plus grands déséquilibres au sein l'UE avec la Grèce (64 jours) et le Portugal (54 jours).

Depuis 1980, tous les exercices ont été déséquilibrés. Au-delà des chocs liés aux à-coups conjoncturels, la situation s'est détériorée. En moyenne, « le jour où toutes les ressources sont consommées » a avancé de 1,5 jour par an depuis 1980.

Par rapport au reste de l'UE, la situation française se dégrade. L'État et ses ODAC sont systématiquement dans la dernière partie du classement. Ils sont 21^{èmes} en moyenne à 20 ans et 26^{èmes} sur 28 pays l'an passé.

Même sur la période récente, marquée par une hausse significative des prélèvements obligatoires, la situation ne s'améliore pas par rapport aux autres pays de l'UE. En 2015, l'écart entre la France et la moyenne de l'UE a continué de s'élargir. L'administration centrale française avait consommé toutes ses ressources 53 jours avant la fin de l'année. C'est 22 jours plus tôt que le reste de l'Union européenne. Cela constitue l'écart le plus important depuis 15 ans.

OBJECTIF DE L'ÉTUDE

L'objectif de cette étude est de comparer les recettes et les dépenses des administrations centrales des 28 pays membres de l'Union européenne (UE) pour déterminer le jour à partir duquel elles ont épuisé toutes leurs recettes annuelles et commencent à vivre à crédit.

Ce travail est fait au niveau des 28 pays de l'UE, à partir des dernières données annuelles d'Eurostat. Il permet de mesurer l'évolution des déséquilibres dans le temps et de comparer la situation des différents pays.

Cette approche vise à éclairer les enjeux pour les citoyens, dans un domaine particulièrement difficile à suivre pour un non spécialiste.

Les déficits sont fréquemment exprimés en pourcentage du PIB, notion complexe à appréhender. Les débats liés aux procédures budgétaires étatiques portent sur des milliards d'euros, tandis que le grand public est habitué à raisonner en centaines ou milliers d'euros. Les chiffrages des économies mis en avant par les pouvoirs publics sont souvent réalisés par rapport à des hypothèses de croissance tendancielle, et non par rapport aux dépenses réellement enregistrées. Cela brouille la compréhension des choses, les « économies » ne se traduisant pas mécaniquement par une réduction des dépenses.

Ajoutons que le débat sur ces sujets complexes se résume fréquemment à des prises de position déconnectées des enjeux réels. Ce fut notamment le cas en France dans les dernières années, avec la multiplication des discours fustigeant une « austérité budgétaire » n'ayant pas d'assise factuelle dans un pays où les dépenses publiques ne diminuent pas.

D'où l'intérêt d'une démarche permettant au grand public de visualiser clairement et simplement l'ampleur des enjeux et de suivre leur évolution dans le temps.

SPÉCIFICITÉ DE LA DÉMARCHE

Cette étude permet une meilleure compréhension des dérapages des administrations centrales, que l'on qualifie dans le langage courant d'États, grâce à une méthode solide et accessible. Les recettes sont divisées par les dépenses et multipliées par 365, ce qui permet d'exprimer les dérapages financiers en jours sur une année. Cette méthode s'apparente aux usages financiers, les analystes ayant par exemple l'habitude de présenter le Besoin de fonds de roulement (BFR) en jours de chiffre d'affaires. Elle présente aussi l'avantage d'être significative pour tout individu s'étant demandé comment « boucler ses fins de mois ».

Ce travail est axé autour des administrations centrales, c'est-à-dire sur les organismes administratifs de l'État et les autres organismes centraux dont la compétence s'étend normalement sur la totalité du territoire. Au niveau de l'UE, il s'agit des administrations présentant les comptes les plus déséquilibrés. Néanmoins, les chiffrages portent aussi sur les administrations d'États fédérés, sur les collectivités locales et les administrations de sécurité sociale. Cela permet d'apporter un éclairage complémentaire, tous les pays n'étant fort heureusement pas déficitaires au niveau de chacune de ces administrations.

Les calculs sont faits à partir de données publiées par Eurostat (gov_10a_main) au titre de 2015.

DERNIER JOUR CONNU À PARTIR DUQUEL LES ADMINISTRATIONS CENTRALES DE L'UE ONT DÉPENSÉ TOUTES LEURS RESSOURCES

Calendrier des jours où les administrations centrales ont dépensé toutes leurs recettes

Recettes épuisées en Octobre	Recettes épuisées en Novembre	Recettes épuisées en Décembre	Recettes épuisées en Janvier année suivante
		3 Lettonie	3 Suède
		4 Irlande	
	7 Portugal	8 Roumanie	
	9 France	9 Pays-Bas	10 Allemagne
	15 Espagne	13 Hongrie	
	22 Finlande	14 Belgique	
	23 Royaume-Uni	15 Danemark	
	24 Italie	17 Rép. Tchèque	
	24 Croatie	17 Chypre	
	25 Slovénie	19 Autriche	
	27 Pologne	19 Malte	
	29 Slovaquie	22 Bulgarie	
		23 Lituanie	
		27 Luxembourg	
29 Grèce		29 Estonie	



DERNIER JOUR CONNU À PARTIR DUQUEL LES ADMINISTRATIONS CENTRALES DE L'UE ONT DÉPENSÉ TOUTES LEURS RESSOURCES (SUITE)

Le calendrier se resserre, 15 administrations épuisent leurs recettes en décembre

Par rapport à la précédente édition, on constate un resserrement du calendrier. Là où 5 administrations centrales avaient tout dépensé dès octobre, il n'y en reste plus qu'une. Là où 4 administrations étaient en excédent, il n'en reste que 2. *A contrario*, là où 9 administrations centrales avaient tout dépensé en décembre, il y en a désormais 15.

Seules 2 administrations centrales de l'UE sont à l'équilibre

Parmi les 28 administrations centrales de l'UE, 2 étaient en situation excédentaire l'an passé. Il s'agit de l'Allemagne, avec un excédent équivalent à 10 jours de dépenses (amélioration par rapport à l'édition précédente basée sur les chiffres de 2014), et de la Suède, avec un excédent de 3 jours de dépenses (amélioration par rapport à l'édition précédente). Leurs recettes de l'année leur ont permis de financer toutes les dépenses de l'année et de se désendetter.

Les 26 autres administrations centrales ont dépensé la totalité de leurs recettes avant la fin de l'année.

La Grèce, le Portugal et la France sont en queue de classement, avec plus de 50 jours de dépenses non financées. La Grèce est dans la situation la plus déséquilibrée (64 jours non financés, dégradation par rapport à 2014), suivie du Portugal (54 jours, amélioration par rapport à 2014) et de la France (53 jours, stabilité par rapport à 2014).

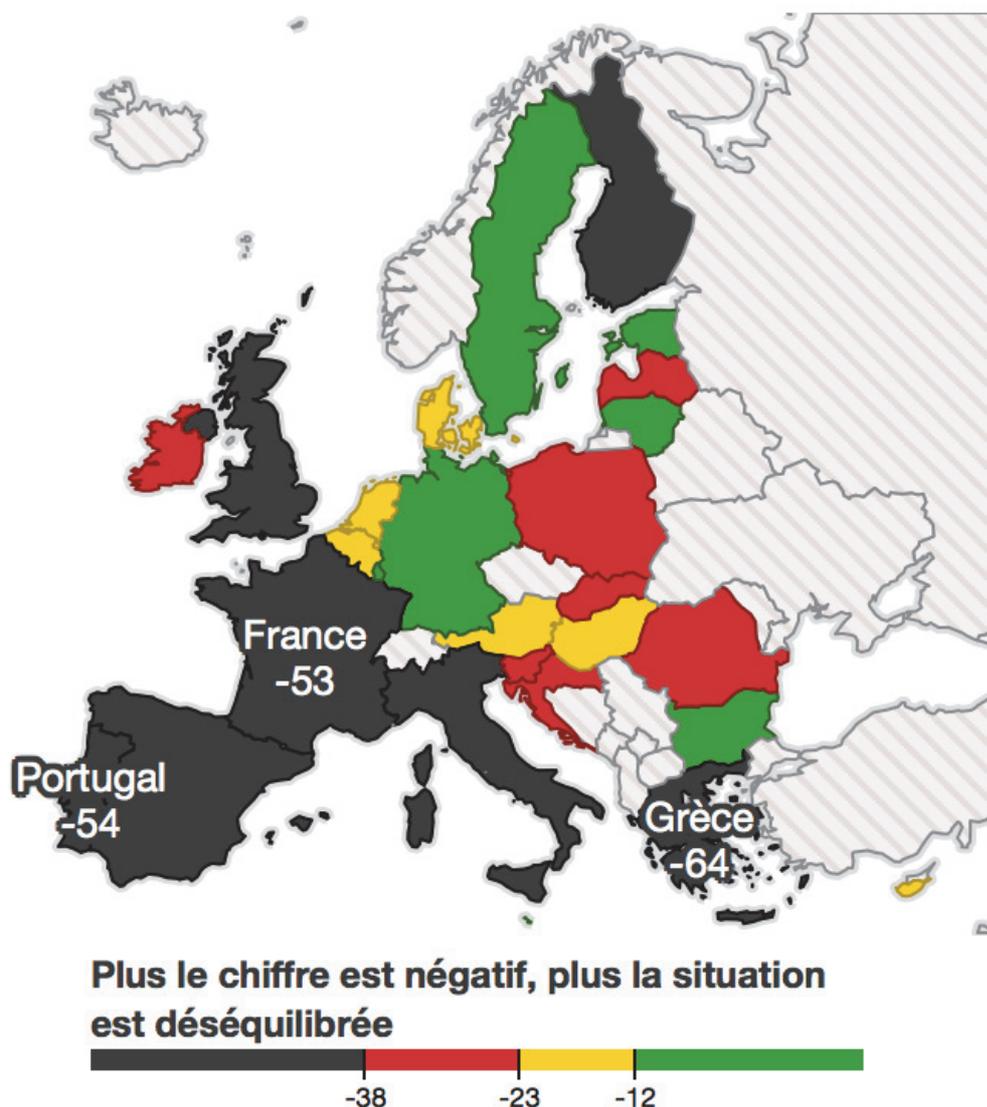
Tableau 1 : Positionnement des 28 administrations centrales de l'UE

Pays de l'UE	Situation	Nombre de jours ou les recettes sont épuisées (-) ou permettent de se désendetter (+)	Classement en quartile dans l'UE	Classement sur 28 dans l'UE	Jour à partir duquel l'Administration centrale a dépensé toutes ses recettes annuelles
Allemagne	Excédent	10	●	1 sur 28	10-janv.
Autriche	Déficit	-12	●	8 sur 28	19-déc.
Belgique	Déficit	-17	●	12 sur 28	14-déc.
Bulgarie	Déficit	-9	●	6 sur 28	22-déc.
Chypre	Déficit	-14	●	9 sur 28	17-déc.
Croatie	Déficit	-38	●	21 sur 28	24-nov.
Danemark	Déficit	-17	●	11 sur 28	15-déc.
Espagne	Déficit	-47	●	25 sur 28	15-nov.
Estonie	Déficit	-3	●	3 sur 28	29-déc.
Finlande	Déficit	-39	●	24 sur 28	22-nov.
France	Déficit	-53	●	26 sur 28	9-nov.
Grèce	Déficit	-64	●	28 sur 28	29-oct.
Hongrie	Déficit	-19	●	13 sur 28	13-déc.
Irlande	Déficit	-28	●	16 sur 28	4-déc.
Italie	Déficit	-38	●	22 sur 28	24-nov.
Lettonie	Déficit	-28	●	17 sur 28	3-déc.
Lituanie	Déficit	-8	●	5 sur 28	23-déc.
Luxembourg	Déficit	-4	●	4 sur 28	27-déc.
Malte	Déficit	-12	●	7 sur 28	19-déc.
Pays-Bas	Déficit	-23	●	14 sur 28	9-déc.
Pologne	Déficit	-35	●	19 sur 28	27-nov.
Portugal	Déficit	-54	●	27 sur 28	7-nov.
Rép. Tchèque	Déficit	-15	●	10 sur 28	17-déc.
Roumanie	Déficit	-24	●	15 sur 28	8-déc.
Royaume-Uni	Déficit	-38	●	23 sur 28	23-nov.
Slovaquie	Déficit	-33	●	18 sur 28	29-nov.
Slovénie	Déficit	-36	●	20 sur 28	25-nov.
Suède	Excédent	3	●	2 sur 28	3-janv.
Union européenne	Déficit	-31		28 pays	30-nov.

Lecture : Excédents sur fond vert, déficits sur fond rouge. ● 1^{er} quartile (25 % meilleures performances), ● 2^{ème} quartile, ● 3^{ème} quartile, ● dernier quartile (25 % plus mauvaises performances). L'administration centrale française avait épuisé ses recettes 53 jours avant la fin de l'année, le 9 novembre. Elle était 26^{ème} sur 28 administrations centrales, ce qui la positionne dans le 4^{ème} quartile, composé du ¼ des moins bonnes performances.

Nombre de jours dans l'année où les administrations centrales ont dépensé toutes leurs recettes annuelles

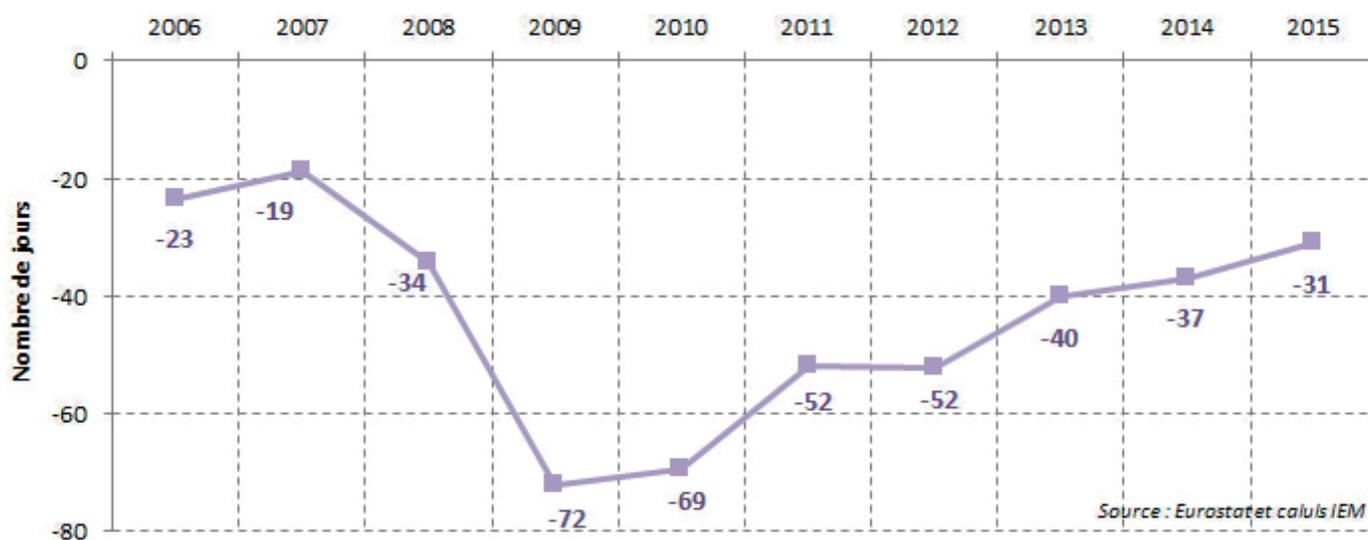
Lecture : L'administration centrale française a dépensé toutes ses recettes annuelles 53 jours avant la fin de l'année. Elle est dans 1/4 des pays de l'UE qui équilibre le moins bien ses comptes, avec la Grèce (64 jours), le Portugal (54), l'Espagne (47), la Finlande (39), le Royaume-Uni et l'Italie (38).



La situation globale de l'UE s'améliore pour la 6^{ème} année consécutive

Les derniers chiffres d'Eurostat montrent que les administrations centrales de l'UE ont au global dépensé toutes leurs recettes 31 jours avant la fin de l'année. Leur situation continue au global à s'améliorer, avec un gain de 6 jours par rapport à la précédente édition. Pour autant, en dépit d'une baisse significative depuis 2009, le nombre de jours de dépenses non financées reste supérieur aux derniers chiffres enregistrés avant la crise dans les 28 États (voir Graphique 1).

Graphique 1 : nombre de jours de dépenses non financées par les administrations centrales de l'UE

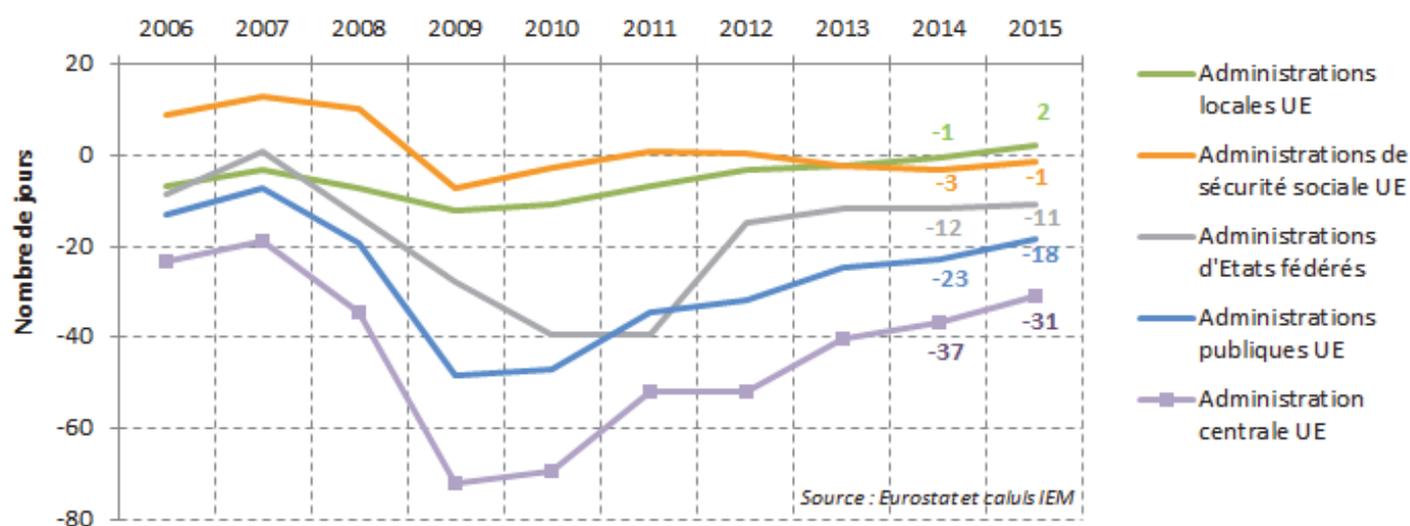


Les administrations centrales restent la principale source de déficits publics

Au niveau de l'UE, les dérapages des administrations centrales expliquent l'essentiel des dérapages des comptes publics. Les autres administrations équilibrent traditionnellement mieux leurs comptes que les États centraux (voir Graphique 2).

Les **administrations locales** étaient en équilibre de 2 jours l'an passé. Il s'agit d'une amélioration significative par rapport au déficit d'un jour constaté en 2014 (-1 jour). Dans 22 pays de l'UE, elles étaient excédentaires au niveau agrégé et déficitaires dans 6 pays. Plus des $\frac{3}{4}$ étaient équilibrées l'an passé, alors qu'elles n'étaient que la moitié à être à l'équilibre en 2014. En 2015, l'excédent le plus significatif est en Irlande, il est équivalent à 45 jours de dépenses. Le déficit le plus significatif a été constaté en Bulgarie, avec des recettes intégralement dépensées 33 jours avant la fin de l'année (voir Tableau 2).

Graphique 2 : nombre de jours de dépenses non financées dans l'UE



Les **administrations d'États fédérés** étaient au global dans le rouge l'an passé, avec en moyenne 11 jours de dépenses non financées. On constate 1 jour d'amélioration entre 2014 et 2015. Les administrations d'Allemagne et d'Autriche étaient excédentaires de respectivement 4 et 2 jours, tandis que celles de Belgique et d'Espagne étaient en déséquilibre. Le déficit le plus significatif a été constaté en Espagne, avec des recettes intégralement dépensées 40 jours avant la fin de l'année.

Les **administrations de sécurité sociale** étaient légèrement dans le rouge l'an passé, avec 1 jour de dépenses non financées. On constate 2 jours d'amélioration entre 2014 et 2015. Parmi les 25 pays de l'UE à propos desquels les données Eurostat sont disponibles, les administrations de sécurité sociale étaient excédentaires dans 17 pays et déficitaires dans 8 pays. L'excédent le plus significatif est au Luxembourg, il est équivalent à 30 jours de dépenses. Le déficit le plus significatif a été constaté en Espagne, avec des recettes intégralement dépensées 30 jours avant la fin de l'année.

Agrégé au niveau global, toutes administrations confondues, les **administrations publiques** de l'UE avaient consommé la totalité de leurs recettes 18 jours avant la fin de l'année. On constate 5 jours d'amélioration entre 2014 et 2015.

Tableau 2 : situation des différentes administrations centrales de l'UE

Nombre de jours ou les recettes sont épuisées (-) ou permettent de se désendetter (+)	Administration centrale	Administrations d'Etats fédérés	Administrations locales	Administrations de sécurité sociale	Globalité administrations publiques
Allemagne	10 ●	4 ●	7 ●	1 ●	6 ●
Autriche	-12 ●	2 ●	0 ●	2 ●	-7 ●
Belgique	-17 ●	-27 ●	3 ●	2 ●	-17 ●
Bulgarie	-9 ●	-1 ●	-33 ●	-1 ●	-15 ●
Chypre	-14 ●		4 ●	3 ●	-10 ●
Croatie	-38 ●		3 ●	-3 ●	-26 ●
Danemark	-17 ●		2 ●	3 ●	-11 ●
Espagne	-47 ●	-40 ●	29 ●	-30 ●	-43 ●
Estonie	-3 ●		11 ●	8 ●	1 ●
Finlande	-39 ●		-10 ●	16 ●	-17 ●
France	-53 ●		1 ●	-3 ●	-22 ●
Grèce	-64 ●		28 ●	-6 ●	-50 ●
Hongrie	-19 ●		8 ●	1 ●	-11 ●
Irlande	-28 ●		45 ●		-23 ●
Italie	-38 ●		8 ●	3 ●	-19 ●
Lettonie	-28 ●		13 ●	5 ●	-13 ●
Lituanie	-8 ●		15 ●	0 ●	-2 ●
Luxembourg	-4 ●		33 ●	30 ●	13 ●
Malte	-12 ●		41 ●		-12 ●
Pays-Bas	-23 ●		-9 ●	3 ●	-15 ●
Pologne	-35 ●		0 ●	-8 ●	-22 ●
Portugal	-54 ●		28 ●	18 ●	-33 ●
Rép. Tchèque	-15 ●		19 ●	3 ●	-15 ●
Roumanie	-24 ●		27 ●	7 ●	-8 ●
Royaume-Uni	-38 ●		-7 ●		-37 ●
Slovaquie	-33 ●		8 ●	-5 ●	-22 ●
Slovénie	-36 ●		13 ●	2 ●	-20 ●
Suède	3 ●		-4 ●	11 ●	1 ●
Moyenne UE	-31 ●	-11 ●	2 ●	-1 ●	-18 ●

Lecture : Excédents sur fond vert, déficits sur fond rouge.

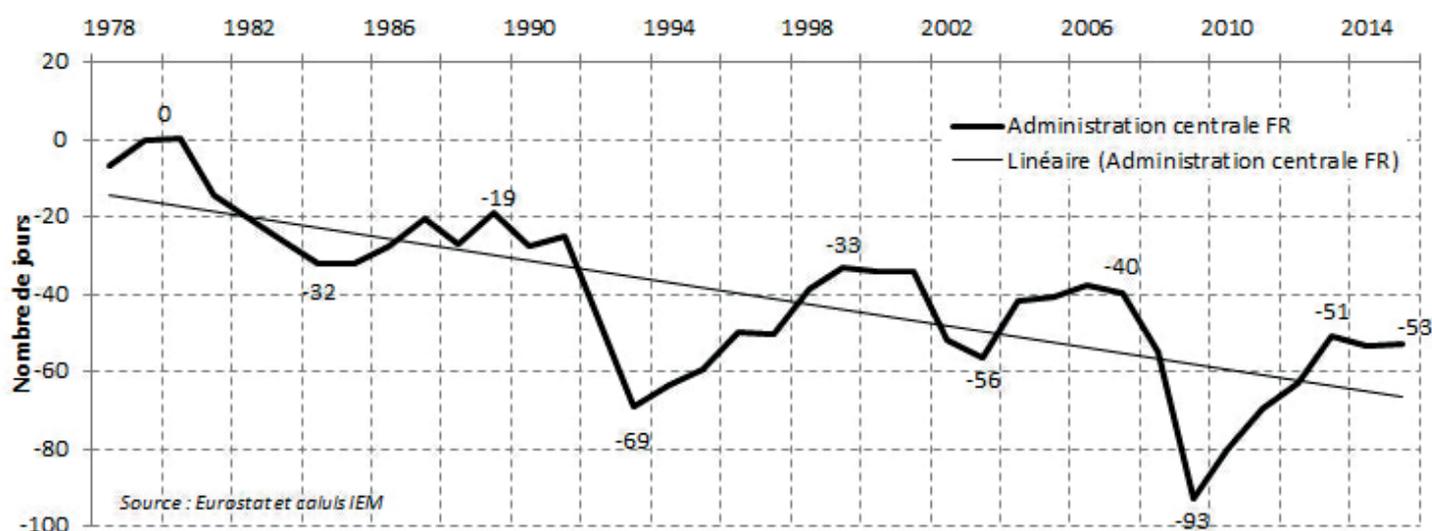
● 1^{er} quartile (25 % meilleures performances), ● 2^{ème} quartile, ● 3^{ème} quartile, ● dernier quartile (25 % plus mauvaises performances).

ENSEIGNEMENTS FRANÇAIS

La situation de l'administration centrale reste inquiétante, avec 53 jours non financés

Les données d'Eurostat attestent d'un déséquilibre durable de la situation française. Les derniers équilibres connus pour l'État et les divers organismes d'administration centrale (ODAC) remontent à 1980. Depuis, tous les exercices ont été déséquilibrés. Au-delà des chocs liés aux à-coups conjoncturels, la situation s'est détériorée. En moyenne, « le jour où toutes les ressources sont consommées » a avancé de 1,5 jour par an depuis 1980. Les pires performances représentaient 32 jours de dépenses non financées en 1984, contre 93 jours en 2009 (voir Graphique 3). Il en va de même des « meilleures » performances. L'embellie de 1989 avait permis de limiter le déficit de l'État à 19 jours, celle de 2013 n'a permis de le résorber qu'à hauteur de 51 jours.

Graphique 3 : nombre de jours de dépenses non financées par l'administration centrale française depuis 1978

**La France est désormais dans les trois États les plus déséquilibrés avec la Grèce et le Portugal**

D'un point de vue relatif, on observe que la situation française est elle-aussi inquiétante. L'État et ses ODAC sont systématiquement dans la dernière partie du classement. Ils sont 21^{ème} en moyenne sur 27 pays à 20 ans, 24^{ème} sur 28 pays à 10 ans, 21^{ème} sur 28 pays à 5 ans et 26^{ème} sur 28 pays l'an passé, c'est-à-dire systématiquement dans le 3^{ème} ou 4^{ème} quartile (voir Tableau 3).

Même sur la période récente, marquée par une hausse significative des prélèvements obligatoires, la situation ne s'améliore pas par rapport aux autres pays de l'UE. En 2015, l'écart entre la France et la moyenne de l'UE s'est à nouveau élargi. L'administration centrale française avait consommé toutes ses ressources 53 jours avant la fin de l'année. C'est 22 jours plus tôt que le reste de l'Union européenne et cela constitue l'écart le plus important depuis 15 ans (voir Graphique 4).

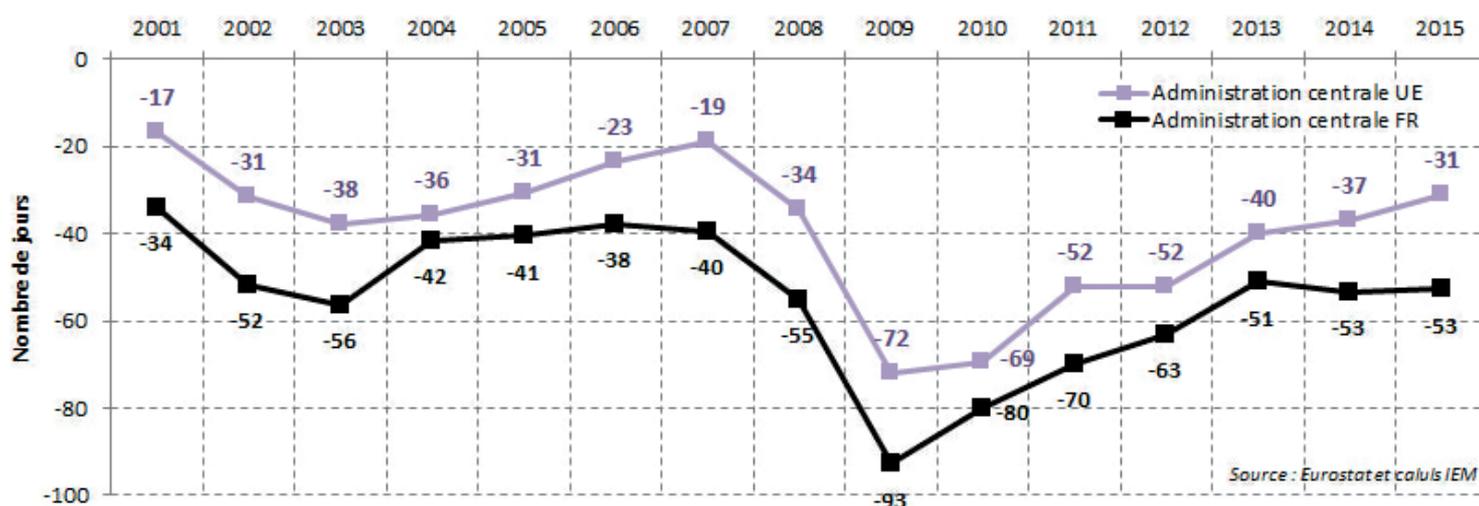
Tableau 3 : nombre de jours de dépenses non financées des 28 administrations centrales de l'UE

Moyenne sur 20 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettent (+)			Moyenne sur 10 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettent (+)			Moyenne sur 5 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettent (+)			Nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettent (+) en 2015		
	Rang	Quartile		Rang	Quartile		Rang	Quartile		Rang	Quartile
Danemark	6	1 ●	Danemark	4	1 ●	Estonie	-1	1 ●	Allemagne	10	1 ●
Estonie	4	2 ●	Estonie	2	2 ●	Allemagne	-7	2 ●	Suède	3	2 ●
Suède	2	3 ●	Suède	0	3 ●	Suède	-9	3 ●	Estonie	-3	3 ●
Luxembourg	-1	4 ●	Luxembourg	-10	4 ●	Luxembourg	-12	4 ●	Luxembourg	-4	4 ●
Bulgarie	-11	5 ●	Bulgarie	-13	5 ●	Danemark	-13	5 ●	Lituanie	-8	5 ●
Pays-Bas	-16	6 ●	Pays-Bas	-18	6 ●	Lettonie	-19	6 ●	Bulgarie	-9	6 ●
Finlande	-21	7 ●	Allemagne	-22	7 ●	Autriche	-21	7 ●	Malte	-12	7 ●
Irlande	-22	8 ●	Autriche	-23	8 ●	Malte	-21	8 ●	Autriche	-12	8 ●
Belgique	-23	9 ●	Malte	-24	9 ●	Pays-Bas	-24	9 ●	Chypre	-14	9 ●
Autriche	-25	10 ●	Belgique	-28	10 ●	Lituanie	-25	10 ●	Rép. Tchèque	-15	10 ●
Allemagne	-29	11 ●	Lituanie	-29	11 ●	Rép. Tchèque	-25	11 ●	Danemark	-17	11 ●
Royaume-Uni	-32	12 ●	Rép. Tchèque	-31	12 ●	Bulgarie	-25	12 ●	Belgique	-17	12 ●
Lettonie	-34	13 ●	Finlande	-33	13 ●	Belgique	-32	13 ●	Hongrie	-19	13 ●
Lituanie	-34	14 ●	Lettonie	-40	14 ●	Roumanie	-38	14 ●	Pays-Bas	-23	14 ●
Rép. Tchèque	-39	15 ●	Italie	-41	15 ●	Italie	-40	15 ●	Roumanie	-24	15 ●
Italie	-39	16 ●	Hongrie	-49	16 ●	Hongrie	-41	16 ●	Irlande	-28	16 ●
Slovénie	-40	17 ●	Slovénie	-49	17 ●	Finlande	-45	17 ●	Lettonie	-28	17 ●
Malte	-40	18 ●	Roumanie	-51	18 ●	Slovaquie	-46	18 ●	Slovaquie	-33	18 ●
Espagne	-42	19 ●	Chypre	-51	19 ●	Pologne	-47	19 ●	Pologne	-35	19 ●
Roumanie	-48	20 ●	Royaume-Uni	-52	20 ●	Royaume-Uni	-53	20 ●	Slovénie	-36	20 ●
France	-51	21 ●	Slovaquie	-52	21 ●	France	-58	21 ●	Croatie	-38	21 ●
Pologne	-53	22 ●	Croatie	-54	22 ●	Chypre	-59	22 ●	Italie	-38	22 ●
Portugal	-56	23 ●	Pologne	-54	23 ●	Irlande	-59	23 ●	Royaume-Uni	-38	23 ●
Hongrie	-57	24 ●	France	-60	24 ●	Croatie	-60	24 ●	Finlande	-39	24 ●
Slovaquie	-62	25 ●	Espagne	-61	25 ●	Portugal	-63	25 ●	Espagne	-47	25 ●
Chypre	-63	26 ●	Irlande	-62	26 ●	Slovénie	-69	26 ●	France	-53	26 ●
Grèce	-83	27 ●	Portugal	-64	27 ●	Espagne	-73	27 ●	Portugal	-54	27 ●
			Grèce	-84	28 ●	Grèce	-73	28 ●	Grèce	-64	28 ●
Moyenne UE	-35		Moyenne UE	-43		Moyenne UE	-42		Moyenne UE	-31	

Lecture : Excédents sur fond vert, déficits sur fond rouge.

● 1^{er} quartile (25 % meilleures performances), ● 2^{ème} quartile, ● 3^{ème} quartile, ● dernier quartile (25 % plus mauvaises performances).

Graphique 4 : nombre de jours de dépenses non financées par l'administration centrale française vs la moyenne de l'UE



En plus de l'État, les administrations de sécurité sociale restent dans le rouge

L'administration centrale n'est pas la seule à ne pas équilibrer ses comptes en France. C'est aussi le cas des **administrations de sécurité sociale**, qui consomment leurs recettes 3 jours avant la fin de l'année.

En dépit de la multitude des réformes encadrant la progression des dépenses de santé et durcissant le fonctionnement des régimes de retraite, elles restent déficitaires et dans le dernier quartile de l'UE à 20 ans, 10 ans, 5 ans comme à un an (voir Tableau 4).

Contrairement aux discours récents insistant sur l'ampleur de la réduction des déficits, il n'y a pas de quoi pavoiser. Si l'an passé les recettes étaient épuisées 3 jours avant la fin de l'année, en amélioration par rapport aux 5 et 10 dernières années (6 et 4 jours), le déficit restait supérieur à celui constaté sur 20 ans (2 jours). De même, l'amélioration du positionnement relatif français est très légère. La France oscille entre la 21^{ème} et la 20^{ème} position sur 5 et un an, contre les 22^{ème} et 23^{ème} positions sur 20 et 10 ans.

Tableau 4 : nombre de jours de dépenses non financées des 25 administrations de sécurité sociale de l'UE

Moyenne sur 20 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)			Moyenne sur 10 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)			Moyenne sur 5 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)			Nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+) en 2015		
	Rang	Quartile		Rang	Quartile		Rang	Quartile		Rang	Quartile
Chypre	153	1 ●	Chypre	93	1 ●	Finlande	37	1 ●	Luxembourg	30	1 ●
Finlande	68	2 ●	Finlande	62	2 ●	Luxembourg	33	2 ●	Portugal	18	2 ●
Luxembourg	39	3 ●	Luxembourg	39	3 ●	Estonie	33	3 ●	Finlande	16	3 ●
Grèce	27	4 ●	Estonie	29	4 ●	Chypre	24	4 ●	Suède	11	4 ●
Estonie	27	5 ●	Suède	27	5 ●	Suède	11	5 ●	Estonie	8	5 ●
Suède	20	6 ●	Portugal	14	6 ●	Portugal	10	6 ●	Roumanie	7	6 ●
Portugal	14	7 ●	Lettonie	14	7 ●	Allemagne	6	7 ●	Lettonie	5	7 ●
Lettonie	12	8 ●	Hongrie	6	8 ●	Roumanie	4	8 ●	Pays-Bas	3	8 ●
Danemark	9	9 ●	Grèce	5	9 ●	Hongrie	3	9 ●	Chypre	3	9 ●
Bulgarie	7	10 ●	Roumanie	5	10 ●	Autriche	3	10 ●	Rép. Tchèque	3	10 ●
Slovaquie	7	11 ●	Allemagne	4	11 ●	Italie	3	11 ●	Danemark	3	11 ●
Espagne	6	12 ●	Italie	3	12 ●	Danemark	2	12 ●	Italie	3	12 ●
Roumanie	5	13 ●	Rép. Tchèque	2	13 ●	Bulgarie	2	13 ●	Slovénie	2	13 ●
Pologne	4	14 ●	Autriche	2	14 ●	Croatie	1	14 ●	Belgique	2	14 ●
Italie	3	15 ●	Danemark	1	15 ●	Grèce	1	15 ●	Autriche	2	15 ●
Belgique	2	16 ●	Espagne	1	16 ●	Slovénie	1	16 ●	Allemagne	1	16 ●
Hongrie	1	17 ●	Belgique	1	17 ●	Slovaquie	0	17 ●	Hongrie	1	17 ●
Autriche	1	18 ●	Croatie	0	18 ●	Belgique	0	18 ●	Lituanie	0	18 ●
Allemagne	1	19 ●	Slovaquie	0	19 ●	Rép. Tchèque	-4	19 ●	Bulgarie	-1	19 ●
Slovénie	-1	20 ●	Slovénie	-1	20 ●	France	-6	20 ●	Croatie	-3	20 ●
Rép. Tchèque	-2	21 ●	Pologne	-1	21 ●	Pologne	-7	21 ●	France	-3	21 ●
France	-2	22 ●	Bulgarie	-1	22 ●	Lettonie	-7	22 ●	Slovaquie	-5	22 ●
Pays-Bas	-2	23 ●	France	-4	23 ●	Pays-Bas	-15	23 ●	Grèce	-6	23 ●
Lituanie	-12	24 ●	Pays-Bas	-11	24 ●	Espagne	-21	24 ●	Pologne	-8	24 ●
			Lituanie	-30	25 ●	Lituanie	-33	25 ●	Espagne	-30	25 ●
Moyenne UE	3		Moyenne UE	2		Moyenne UE	-1		Moyenne UE	-1	

Lecture : Excédents sur fond vert, déficits sur fond rouge.

● 1^{er} quartile (25 % meilleures performances), ● 2^{ème} quartile, ● 3^{ème} quartile, ● dernier quartile (25 % plus mauvaises performances).

En revanche, on enregistre une amélioration significative pour les administrations locales françaises. Elles sont devenues excédentaires l'an passé de 1 jour (voir Tableau 5). Cela marque une rupture par rapport aux 20 dernières années (recettes épuisées 3 jours avant la fin de l'année) et à la dégradation encore plus profonde observée à 10 et 5 ans (déficits de 7 et 5 jours). Ajoutons que le positionnement par rapport au reste de l'UE, qui s'était dégradé à 10 et 5 ans (22^{ème} sur 28), se redressait légèrement l'an passé (21^{ème} sur 28). Pour autant, il reste du chemin à faire pour retrouver le positionnement moyen observé sur 20 ans (12^{ème}).

Tableau 5 : nombre de jours de dépenses non financées des 28 administrations locales de l'UE

Moyenne sur 20 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettent (+)		Moyenne sur 10 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettent (+)		Moyenne sur 5 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettent (+)		Nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettent (+) en 2015					
	Rang		Rang		Rang		Rang				
	Quartile		Quartile		Quartile		Quartile				
Luxembourg	17	1	●	Luxembourg	22	1	●	Irlande	45	1	●
Grèce	7	2	●	Hongrie	17	2	●	Malte	41	2	●
Malte	6	3	●	Grèce	13	3	●	Luxembourg	33	3	●
Hongrie	6	4	●	Malte	6	4	●	Espagne	29	4	●
Irlande	0	5	●	Allemagne	1	5	●	Portugal	28	5	●
Roumanie	0	6	●	Irlande	1	6	●	Grèce	28	6	●
Rép. Tchèque	-1	7	●	Danemark	-1	7	●	Roumanie	27	7	●
Slovénie	-2	8	●	Rép. Tchèque	-1	8	●	Rép. Tchèque	19	8	●
Danemark	-2	9	●	Suède	-2	9	●	Lituanie	15	9	●
Suède	-2	10	●	Chypre	-2	10	●	Lettonie	13	10	●
Espagne	-2	11	●	Croatie	-2	11	●	Slovénie	13	11	●
France	-3	12	●	Espagne	-3	12	●	Estonie	11	12	●
Belgique	-3	13	●	Belgique	-4	13	●	Italie	8	13	●
Autriche	-3	14	●	Italie	-4	14	●	Hongrie	8	14	●
Allemagne	-4	15	●	Slovénie	-5	15	●	Slovaquie	8	15	●
Lituanie	-4	16	●	Portugal	-6	16	●	Allemagne	7	16	●
Lettonie	-7	17	●	Bulgarie	-6	17	●	Chypre	4	17	●
Pays-Bas	-7	18	●	Autriche	-6	18	●	Belgique	3	18	●
Finlande	-7	19	●	Estonie	-6	19	●	Croatie	3	19	●
Bulgarie	-8	20	●	Roumanie	-7	20	●	Danemark	2	20	●
Italie	-8	21	●	Lituanie	-7	21	●	France	1	21	●
Royaume-Uni	-9	22	●	France	-7	22	●	Pologne	0	22	●
Portugal	-10	23	●	Royaume-Uni	-8	23	●	Autriche	0	23	●
Estonie	-11	24	●	Slovaquie	-8	24	●	Suède	-4	24	●
Pologne	-15	25	●	Finlande	-9	25	●	Royaume-Uni	-7	25	●
Chypre	-19	26	●	Pologne	-11	26	●	Pays-Bas	-9	26	●
Slovaquie	-21	27	●	Pays-Bas	-13	27	●	Finlande	-10	27	●
				Lettonie	-17	28	●	Bulgarie	-33	28	●
Moyenne UE	-6			Moyenne UE	-5			Moyenne UE	2		

Lecture : Excédents sur fond vert, déficits sur fond rouge.

● 1^{er} quartile (25 % meilleures performances), ● 2^{ème} quartile, ● 3^{ème} quartile, ● dernier quartile (25 % plus mauvaises performances).

Au global la situation française, **toutes administrations publiques confondue**, s'améliore en réel mais se dégrade par rapport au reste de l'UE (voir Tableau 6). Les administrations françaises avaient consommé leur budget 22 jours avant la fin de l'an passé en 2014, soit une amélioration sur 5 et 10 ans (déficits de 28 jours) mais aussi 20 ans (déficit de 24 jours). Pour autant cette amélioration est plus lente que ce que l'on observe dans le reste de l'UE. Alors que les administrations publiques françaises étaient 13^{ème} dans l'UE sur 20 ans (2^{ème} quartile), elles étaient 21^{ème} l'an passé (3^{ème} quartile).

Tableau 6 : nombre de jours de dépenses non financées des administrations publiques

Moyenne sur 20 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettent (+)			Moyenne sur 10 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettent (+)			Moyenne sur 5 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettent (+)			Nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettent (+) en 2015		
		Rang Quartile			Rang Quartile			Rang Quartile			Rang Quartile
Luxembourg	17	1 ●	Luxembourg	12	1 ●	Luxembourg	8	1 ●	Luxembourg	13	1 ●
Finlande	8	2 ●	Estonie	4	2 ●	Estonie	3	2 ●	Allemagne	6	2 ●
Estonie	4	3 ●	Suède	2	3 ●	Allemagne	0	3 ●	Suède	1	3 ●
Danemark	3	4 ●	Danemark	2	4 ●	Suède	-6	4 ●	Estonie	1	4 ●
Suède	1	5 ●	Finlande	-1	5 ●	Danemark	-9	5 ●	Lituanie	-2	5 ●
Bulgarie	-8	6 ●	Allemagne	-7	6 ●	Autriche	-14	6 ●	Rép. Tchèque	-5	6 ●
Pays-Bas	-13	7 ●	Bulgarie	-11	7 ●	Finlande	-15	7 ●	Autriche	-7	7 ●
Belgique	-13	8 ●	Autriche	-18	8 ●	Lettonie	-15	8 ●	Roumanie	-8	8 ●
Allemagne	-15	9 ●	Belgique	-18	9 ●	Rép. Tchèque	-18	9 ●	Chypre	-10	9 ●
Autriche	-18	10 ●	Pays-Bas	-19	10 ●	Bulgarie	-18	10 ●	Danemark	-11	10 ●
Lettonie	-20	11 ●	Rép. Tchèque	-22	11 ●	Hongrie	-21	11 ●	Hongrie	-11	11 ●
Irlande	-22	12 ●	Italie	-24	12 ●	Malte	-21	12 ●	Malte	-12	12 ●
France	-24	13 ●	Malte	-24	13 ●	Italie	-22	13 ●	Lettonie	-13	13 ●
Italie	-24	14 ●	Lettonie	-27	14 ●	Belgique	-22	14 ●	Bulgarie	-15	14 ●
Slovénie	-27	15 ●	Chypre	-28	15 ●	Pays-Bas	-23	15 ●	Pays-Bas	-15	15 ●
Rép. Tchèque	-29	16 ●	France	-28	16 ●	Roumanie	-25	16 ●	Belgique	-17	16 ●
Espagne	-30	17 ●	Hongrie	-30	17 ●	France	-28	17 ●	Finlande	-17	17 ●
Lituanie	-30	18 ●	Lituanie	-32	18 ●	Lituanie	-29	18 ●	Italie	-19	18 ●
Chypre	-32	19 ●	Slovénie	-34	19 ●	Slovaquie	-29	19 ●	Slovénie	-20	19 ●
Royaume-Uni	-32	20 ●	Pologne	-35	20 ●	Pologne	-32	20 ●	Slovaquie	-22	20 ●
Roumanie	-33	21 ●	Slovaquie	-35	21 ●	Croatie	-41	21 ●	France	-22	21 ●
Pologne	-35	22 ●	Croatie	-37	22 ●	Portugal	-43	22 ●	Pologne	-22	22 ●
Hongrie	-37	23 ●	Roumanie	-37	23 ●	Chypre	-44	23 ●	Irlande	-23	23 ●
Malte	-40	24 ●	Portugal	-46	24 ●	Slovénie	-45	24 ●	Croatie	-26	24 ●
Portugal	-41	25 ●	Espagne	-47	25 ●	Royaume-Uni	-51	25 ●	Portugal	-33	25 ●
Slovaquie	-42	26 ●	Royaume-Uni	-50	26 ●	Grèce	-56	26 ●	Royaume-Uni	-37	26 ●
Grèce	-57	27 ●	Irlande	-60	27 ●	Irlande	-56	27 ●	Espagne	-43	27 ●
			Grèce	-63	28 ●	Espagne	-61	28 ●	Grèce	-50	28 ●
Moyenne UE	-22		Moyenne UE	-27		Moyenne UE	-26		Moyenne UE	-18	

Lecture : Excédents sur fond vert, déficits sur fond rouge.

● 1^{er} quartile (25 % meilleures performances), ● 2^{ème} quartile, ● 3^{ème} quartile, ● dernier quartile (25 % plus mauvaises performances).

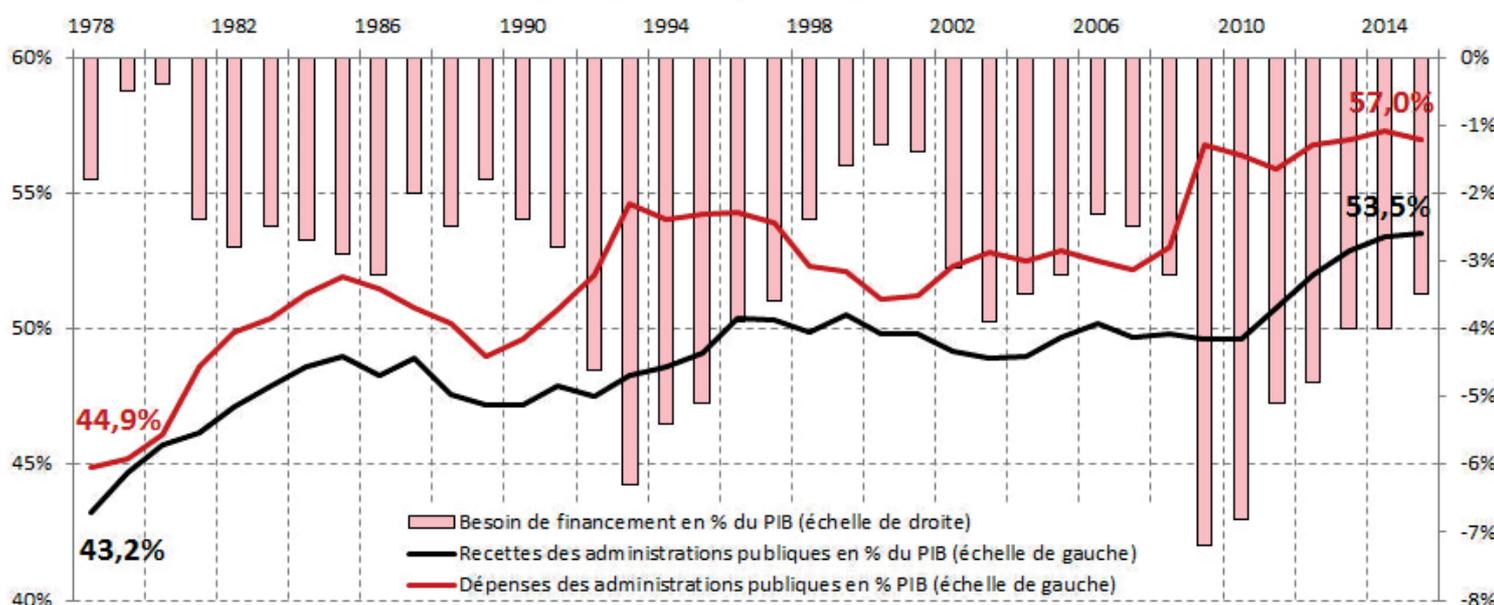
Des déséquilibres français en dépit d'une augmentation significative des recettes publiques

Précisons que la persistance de déficits publics n'est en aucun cas due à une baisse des recettes publiques.

Rapportées au PIB, les recettes publiques augmentent significativement en France depuis des décennies (voir Graphique 5). Elles sont passées de 43,2 % du PIB en 1978 à 53,5 % en 2015. Cela représente une hausse de 10,3 points. Cette augmentation a été concentrée sur 3 périodes, 1978-1985 (+5,8 points), 1992-1996 (+2,9 points) et 2010-2015 (+3,9 points). Cette dernière hausse est à l'origine du sentiment de « ras le bol fiscal », largement répandu dans la population française.

La persistance de déficits est due à une augmentation encore plus rapide des dépenses publiques. Elles sont passées de 44,9 % du PIB en 1978 à 57 % en 2015. Cela représente une hausse de 12,1 points. Là aussi cette augmentation n'a pas été linéaire, loin de là. Elle a été concentrée sur 4 périodes : 1978-1985 (+7 points), 1989-1993 (+5,6 points), 2007-2009 (+4,6 points) et 2011-2014 (+1,4 point).

Graphique 5 : évolution des recettes, dépenses et besoins de financement des administrations publiques françaises depuis 1978 en % du PIB



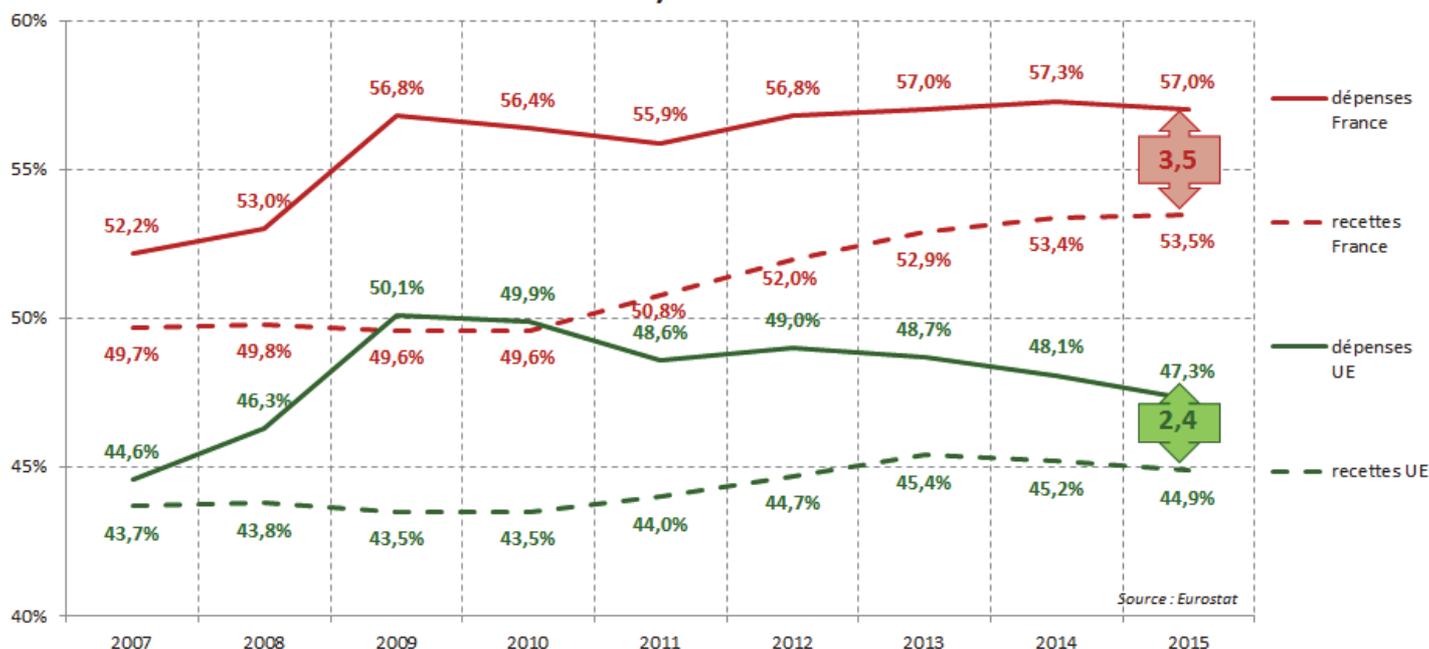
Depuis le début de la crise en 2007 (voir Graphique 6), les recettes publiques ont augmenté très significativement, de 3,8 points de PIB, soit 3 fois plus que ce que l'on constate en moyenne dans l'UE (+1,2 point). Dans le même temps, les dépenses ont augmenté encore plus vite, de 4,8 % du PIB, soit plus vite que dans la moyenne de l'UE (+2,7 points). Bilan : le déficit public s'est accru, avec 3,5 % du PIB, et se situe au-dessus de la moyenne de l'UE (2,4 % du PIB), en dépit d'une augmentation notable de la fiscalité.

Ce décalage est principalement lié à la période récente durant laquelle la France a eu un comportement atypique par rapport au reste de l'UE. Les administrations publiques françaises évoluent en général de façon synchrone au reste de l'UE, tout en restant plus dépensières. Mais elles se sont désynchronisées depuis 2012 (voir Graphique 6). Entre 2012 et 2015, les dépenses publiques françaises sont restées stables, alors qu'elles baissaient de façon significative dans l'UE. La France est passée à côté de la traditionnelle phase post crise de réduction du poids des dépenses publiques.

Cela explique pourquoi les dépenses publiques françaises restent en 2015 (57 %) supérieures au pic de 2009. Dans le reste de l'UE, elles ont largement diminué (-2,8 % pour atteindre 47,3 %).

Cette évolution décalée par rapport au reste de l'UE montre l'ampleur des enjeux, dans un pays prompt à stigmatiser une « austérité budgétaire », qui n'est pas une réalité française, et à sous-estimer les effets d'une « austérité fiscale » bien concrète.

Graphique 6 : évolution comparée des dépenses et recettes publiques en % du PIB France et moyenne de l'UE



Des déséquilibres français qui ne sont pas associés à plus de bien-être

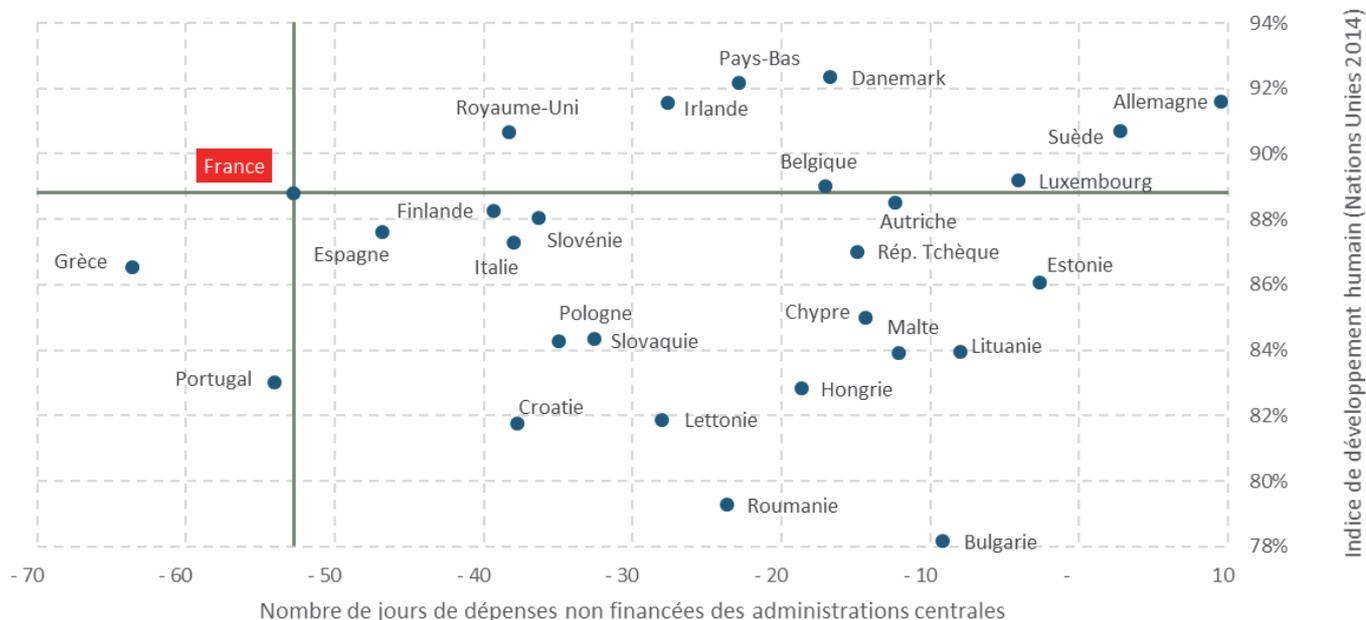
Ajoutons que contrairement à une idée parfois mise en avant, le manque de rigueur dans la gestion étatique comme le haut niveau de dépense publique n'est pas nécessairement associé à un supplément de bien-être. Plusieurs indicateurs axés sur la qualité de vie montrent que la situation française n'est pas optimale.

Les Nations unies classent la France en 22^{ème} position sur 188 pays dans leur *Indice de développement humain* (IDH). Au sein de l'UE, 8 pays équilibrant mieux les comptes de leur administration centrale obtiennent de meilleurs résultats que la France. Il s'agit du Royaume-Uni, de l'Irlande, de la Belgique, du Luxembourg, de la Suède, de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Danemark (voir Graphique 7). Ces mêmes pays ont des dépenses publiques moindres (voir Graphique 8) que la France ou la Finlande – les champions de la dépense publique – sans que l'ONU constate un supplément de développement humain associé.

Même son de cloche du côté de l'OCDE. Les données de *Better Life* attestent, elles aussi, de performances médiocres. La moyenne des différents critères proposés par l'OCDE positionne la France 18^{ème} sur 38 pays étudiés. Au sein de l'UE, 10 États obtiennent de meilleurs résultats que la France tout en équilibrant mieux les comptes de leur administration centrale. Il s'agit des 8 pays cités précédemment auxquels s'ajoutent la Finlande et l'Autriche (voir Graphique 9). Tous ces pays obtiennent de meilleures performances avec des dépenses publiques moindres (voir Graphique 10), à l'exception de la Finlande.

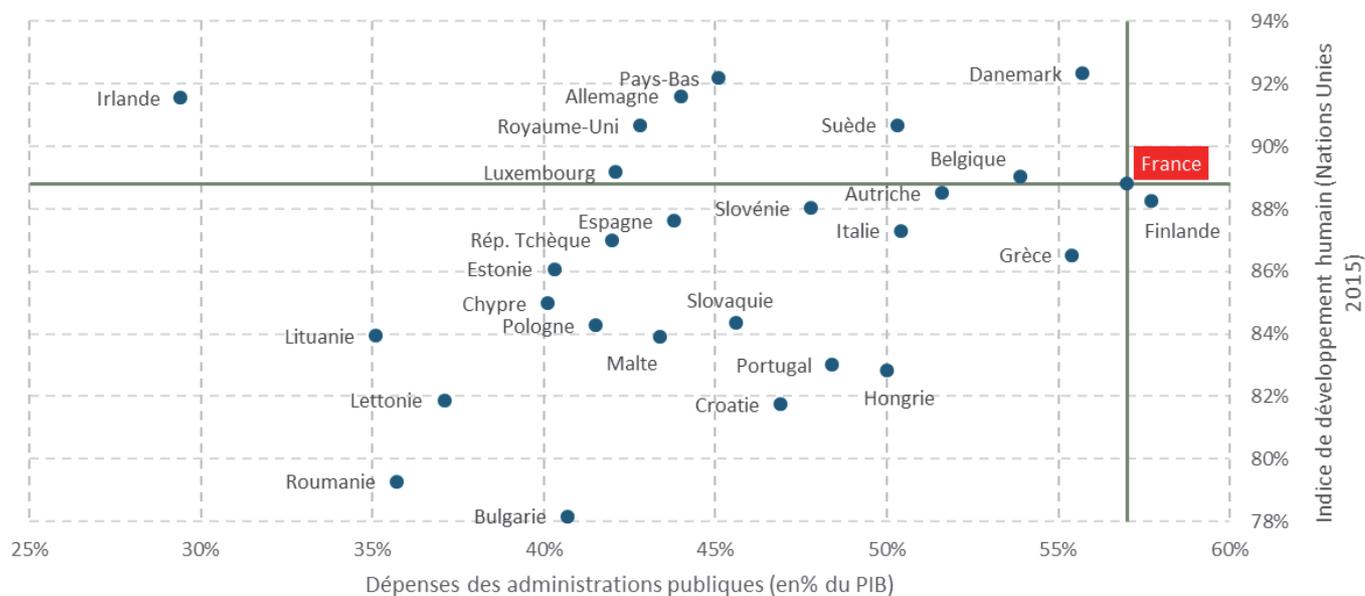
Tous ces éléments laissent à penser que le haut niveau de déficit de l'État et de dépenses publiques ne va pas de pair avec une offre plus attractive de services administrés. Il semble, au contraire, que les prestations publiques françaises ne soient pas « bon marché ».

Graphique 7 : croisement du nombre de jours non financés et de l'IDH



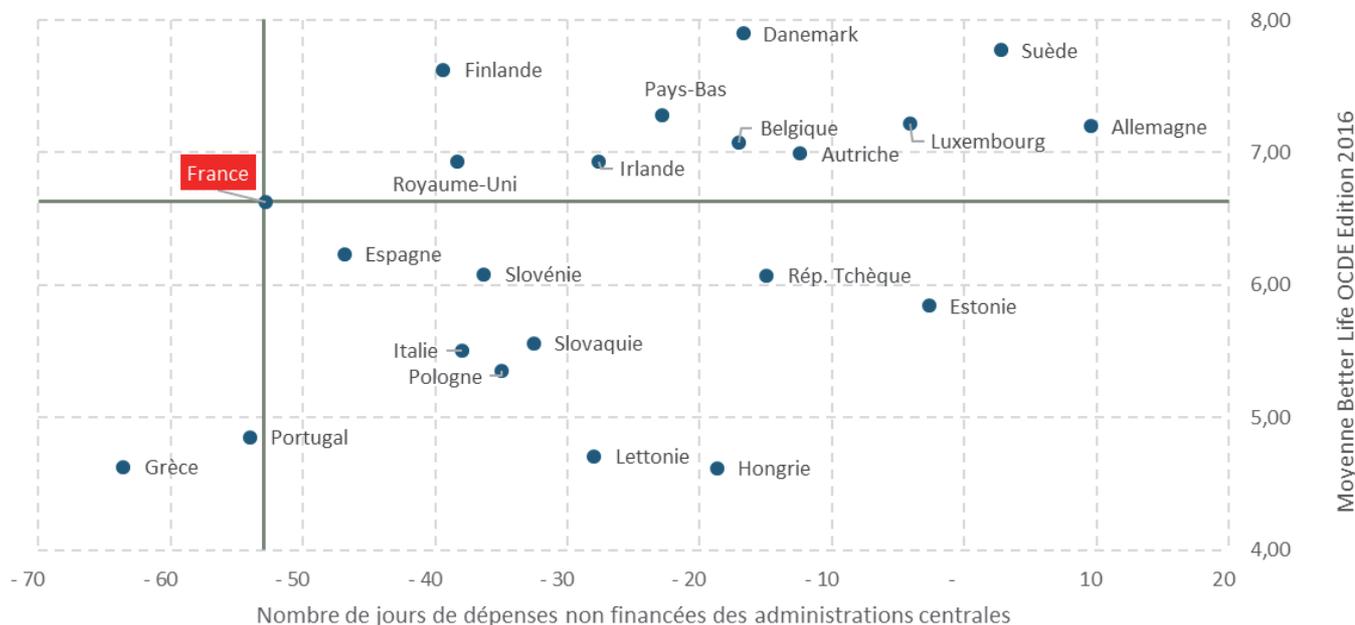
Lecture : Tous les pays au-dessus du trait horizontal gris ont, selon l'ONU, un Indice de développement humain plus élevé que la France. Les pays à droite de la ligne verticale grise ont un nombre de jours de dépenses non financées des administrations centrales moindre que la France.

Graphique 8 : croisement des dépenses publiques et de l'IDH



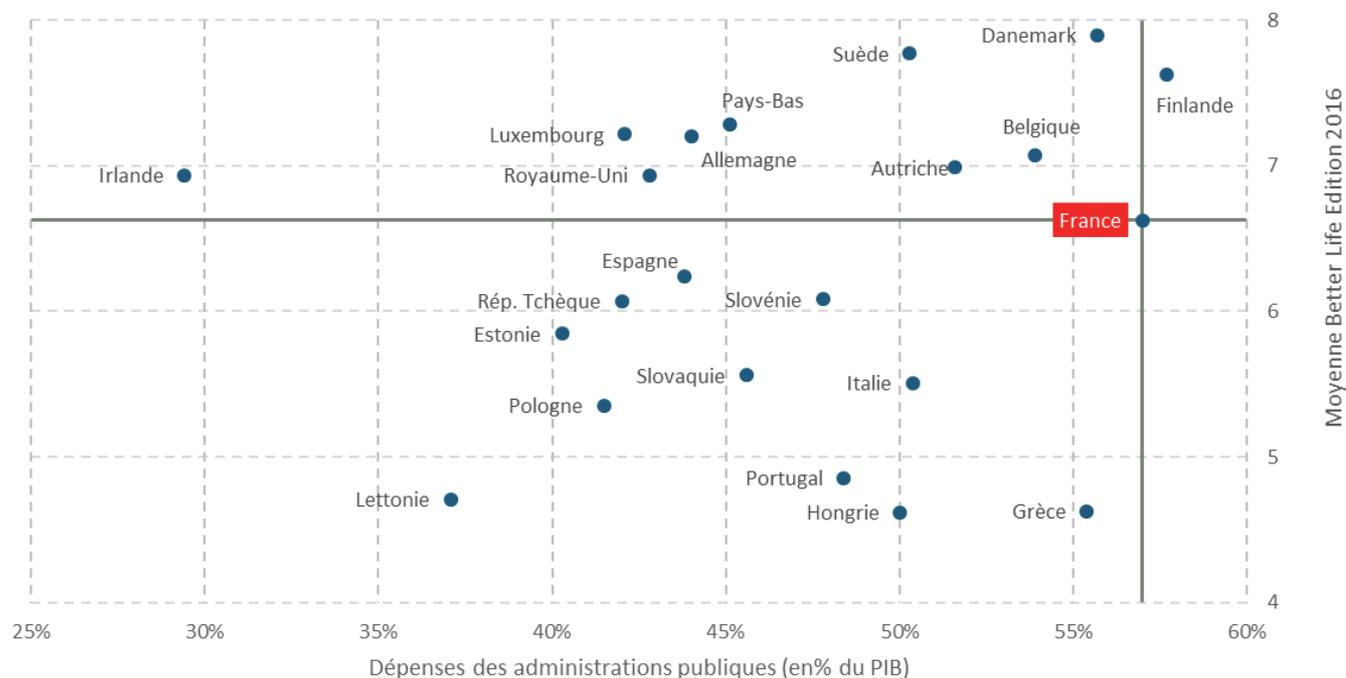
Lecture : Tous les pays au-dessus du trait horizontal gris ont, selon l'ONU, un Indice de développement humain plus élevé que la France. Les pays à gauche de la ligne verticale grise ont des dépenses publiques en % du PIB moindres que la France.

Graphique 9 : croisement du nombre de jours non financés et de Better Life



Lecture : Tous les pays au-dessus du trait horizontal gris ont, selon l'OCDE, un Indice *Better Life* plus élevé que la France. Les pays à droite de la ligne verticale grise ont un nombre de jours de dépenses non financées des administrations centrales moindre que la France.

Graphique 10 : croisement des dépenses publiques et de Better Life



Lecture : Tous les pays au-dessus du trait horizontal gris ont, selon l'OCDE, un Indice *Better Life* plus élevé que la France. Les pays à gauche de la ligne verticale grise ont des dépenses publiques en % du PIB moindres que la France.

Une récurrence des déficits inquiétante d'un point de vue économique et sociétal

Certains pensent enfin qu'il ne faut pas s'inquiéter des déficits publics. Au-delà du débat économique très riche sur l'effet du recours à la dette (voir Encadré 1), l'État serait parfaitement dans son rôle lorsqu'il intervient de façon conjecturelle pour lisser le cycle ou de façon structurelle pour financer des projets qui ne pourraient pas être menés à bien par le privé.

Conformément à la théorie des stabilisateurs « automatiques », chère à la tradition keynésienne, l'action publique exercerait un effet de lissage sur le cycle économique. En phase de récession, le montant des impôts recouvrés diminuerait, ce qui aurait pour effet de soutenir les revenus privés et d'atténuer les fluctuations négatives de la demande globale. À l'inverse, dans une phase d'expansion, les prélèvements fiscaux augmenteraient, ce qui contrebalancerait la croissance de la demande globale.

Les données d'Eurostat montrent que ce n'est pas ce qu'on observe en France depuis 35 ans. Elles attestent d'un déséquilibre durable de la situation française. Comme vu précédemment, les derniers équilibres connus pour l'État et les ODAC remontent à 1980. Depuis, tous les exercices ont été déséquilibrés. Au-delà des chocs liés aux à-coups conjoncturels, la situation s'est détériorée. En moyenne, « le jour où toutes les ressources sont consommées » a avancé de 1,5 jour par an depuis 1980. Aussi, si la conjoncture peut expliquer une partie des déficits, elle ne justifie en aucun cas l'absence de retour à l'équilibre depuis 35 ans.

De même, il est fréquemment avancé que les déficits seraient une nécessité dans la mesure où ils permettraient de financer un regain d'investissement public. Une partie de l'endettement des administrations serait lié à la nécessité de préparer l'avenir, en finançant des projets qui ne pourraient pas être menés à bien par le privé.

Là encore, les données à disposition ne corroborent pas cette vision. D'une part, le patrimoine économique des administrations publiques françaises décline. Il a été divisé par 3 en valeur nette depuis 2007 (voir Graphique 11). Il est même devenu négatif si l'on intègre les engagements au titre des retraites de la fonction publique (voir Encadré 2). La réalité diffère donc de l'image de l'État bon investisseur. L'évaluation du patrimoine des administrations montre qu'elles créent de la dette pour financer les dépenses courantes, le contraire de ce que ferait un bon gestionnaire. Ajoutons que ces déficits ne coïncident pas avec une création de richesse plus rapide qu'ailleurs. La richesse globale par habitant progresse, en effet, sensiblement moins vite en France que dans le reste de l'UE (voir Graphique 12).

Il est donc difficile d'affirmer que les déficits et l'accroissement de la dette sont le corollaire d'une politique d'investissement à long terme. Si les déficits français étaient associés à une création de richesses collectives, cela devrait se voir dans les chiffres. La valeur nette du patrimoine public ne devrait pas reculer et/ou le PIB par habitant devrait augmenter significativement à moyen terme.

Encadré 1 : La dette publique, risque ou opportunité ?

Keynes, Morgenthau, Lucas, Barro, Musgrave et bien d'autres économistes ont abondamment débattu des avantages et des inconvénients de la dette publique. Dans *3 controverses de la pensée économique, Travail, dette, Capital* (Odile Jacob, 2016), l'économiste Jean-Marc Daniel synthétise les principaux arguments qui alimentent le débat autour de la dette publique.

Il distingue dans la littérature économique 4 arguments majeurs en faveur de la dette publique :

1. Lorsqu'il s'agit d'augmenter la production, la dépense publique est plus efficace que la dépense privée. Elle va permettre d'utiliser des sommes que les particuliers n'avaient pas envie d'utiliser.
2. Parce que la dépense publique a un impact positif prolongé sur la croissance, il est normal de la financer par l'emprunt qui lisse le coût de la dépense dans le temps.
3. Le financement par l'emprunt de certaines dépenses publiques limite la ponction fiscale et évite l'effet d'éviction de la dépense privée par la dépense publique.
4. Une situation financière qui conduit à un excédent d'épargne, dont la traduction économique naturelle est un excédent de la balance des paiements courants, rend judicieux un recyclage de cette épargne grâce à l'emprunt public.

Il distingue, *a contrario*, 5 arguments majeurs à l'encontre de la dette publique :

1. L'investissement privé se révèle supérieur à un investissement public car lorsque l'entrepreneur privé met son capital en jeu, il va y regarder à deux fois avant d'investir. En cherchant à favoriser avant tout son revenu personnel, il rendra un grand service au revenu global de son pays.
2. L'investissement public est moins efficace, car il n'encourt aucune sanction automatique. L'État peut annuler une partie de sa dette ou pratiquer l'inflation. Plus encore, la distinction entre le bon et mauvais investissement public se heurte à des difficultés de mesure faute d'accord sur ces notions.
3. L'effet d'éviction lié à la croissance de l'investissement public est permanent et inévitable. La montée en puissance de l'investissement public réduit les possibilités d'investissement privé, même dans un contexte de création monétaire supposée limiter l'éviction.
4. La création monétaire pour financer la dette publique a un effet d'éviction permanent, la hausse de l'endettement public entraînant presque automatiquement une hausse de l'épargne des ménages limitant ainsi l'effet de la dette publique sur la croissance.
5. La dette publique perturbe le fonctionnement des marchés financiers et le mode naturel de détermination des taux d'intérêt, si bien que cela va nuire aux flux d'épargne et d'investissement.

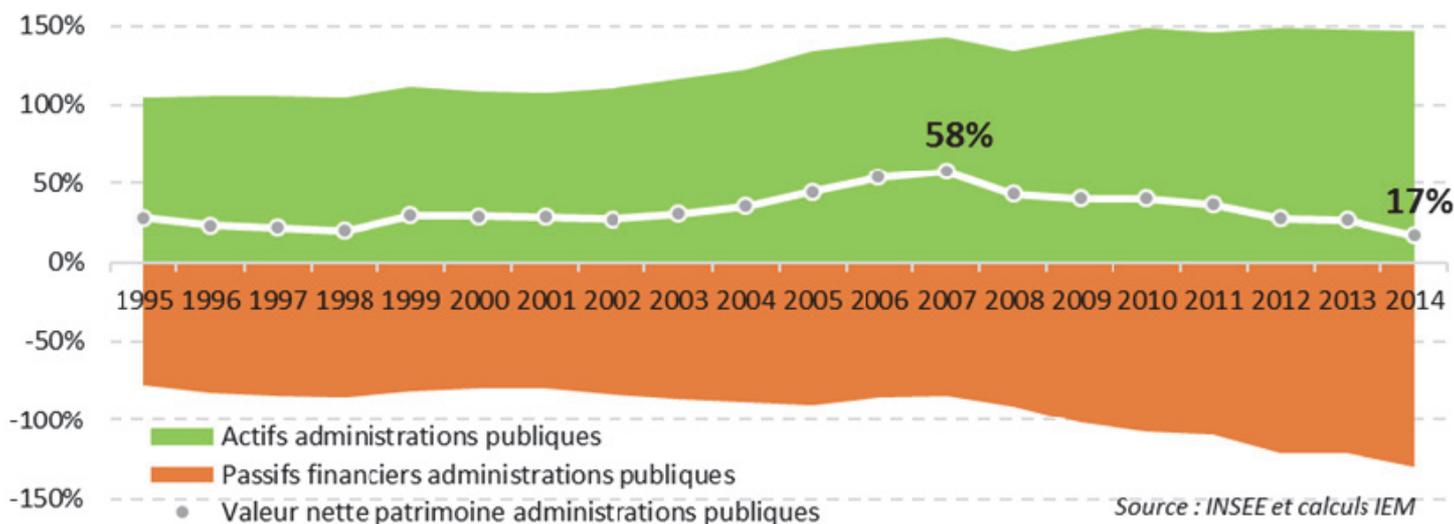
On peut encore ajouter à cela l'argument anti-redistributif. Comme l'avaient mis en avant Melon puis Ricardo, la dette publique génère un transfert de revenus dans la société. Certains en profitent – ceux qu'on désignait sous le terme rentiers ou ceux qui aujourd'hui détiennent de l'assurance vie en euros –, mais ce n'est pas le cas de tout le monde. La dette appauvrit comparativement ceux n'ayant pas de capacité d'épargne. Comme le souligne Jean Marc Daniel, « *C'est pour cela qu'au XIX^{ème} siècle les partis de gauche réclamaient l'équilibre budgétaire au nom de la nécessité de protéger les pauvres des générations futures. Paradoxalement, aujourd'hui, surtout en France, l'héritage keynésien fait de certains économistes qui se réclament de la gauche des défenseurs systématiques de la relance par la dépense publique et l'endettement.* »

Encadré 2 : En France, le patrimoine économique national est-il encore positif ?

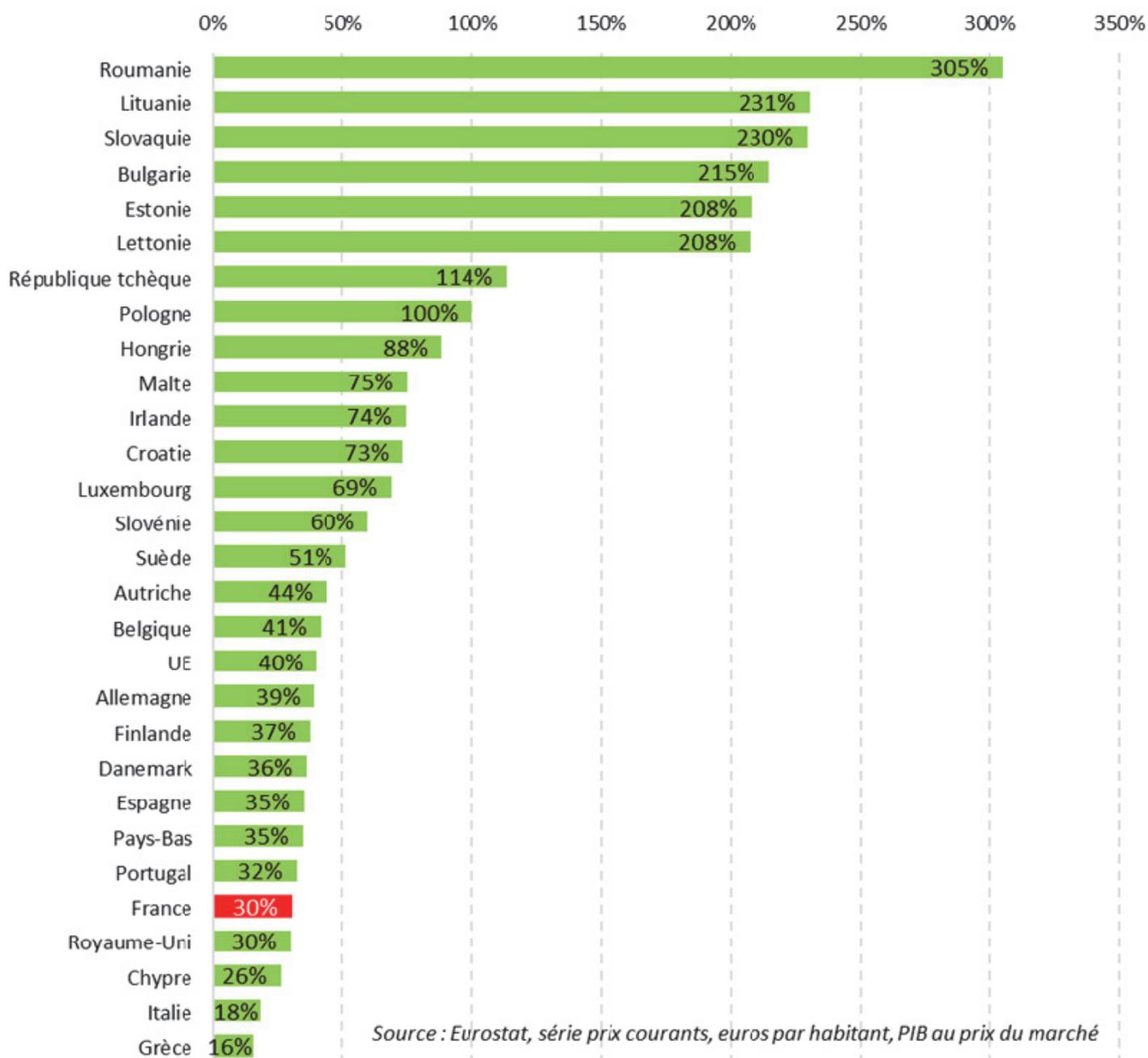
La dernière analyse du patrimoine économique national produite par l'INSEE (décembre 2015) évalue le patrimoine des administrations à 147 % du PIB. Les administrations sont propriétaires d'une multitude d'ouvrages de génie civil (routes, ports, aéroports, etc.), de terrains, de logements, de machines et d'équipements et aussi de titres financiers. Pour calculer le patrimoine net, il convient de déduire le passif financier et notamment les dettes publiques, soit 130 % du PIB. Aussi, la richesse des administrations française équivaut *in fine* à 17 % du PIB.

Ce chiffre est en forte baisse. À titre d'illustration, il a été divisé par trois depuis 2007 (voir Graphique 11). Ajoutons à cela que la réalité est encore pire puisque le patrimoine des administrations est calculé par l'INSEE sans prendre en compte tous les engagements publics. Il n'intègre pas les promesses faites au titre des retraites des fonctionnaires et assimilés. Selon la Cour des comptes, ces promesses représentaient 73 % du PIB en 2014. Dès lors, le vrai patrimoine net des administrations est négatif avec une valeur équivalente à -56 % du PIB.

Graphique 11 : évolution du patrimoine des administrations publiques (en % du PIB)



**Graphique 12 : Croissance du PIB par habitant
entre 2001 et 2015 dans l'UE**



GLOSSAIRE

L'**administration centrale** comprend tous les organismes administratifs de l'État et les autres organismes centraux dont la compétence s'étend normalement sur la totalité du territoire économique d'un pays donné, à l'exception des administrations de sécurité sociale. Il s'agit en France des administrations publiques centrales (APUC), notion qui regroupe l'État et ses services déconcentrés ainsi que les organismes divers d'administration centrale (ODAC). Cette dernière catégorie rassemble les agences de l'État dotées de la personnalité morale (par exemple les universités ou Pôle emploi).

Une **administration d'État fédéré** est une unité institutionnelle autonome exerçant certaines fonctions d'administration à un niveau inférieur à celui de l'administration centrale et supérieur à celui des unités institutionnelles d'administration locale, à l'exclusion des administrations de sécurité sociale. Cette notion a un sens dans 4 pays de l'UE.

Les **administrations locales** recouvrent tous les types d'administrations publiques dont les compétences ne couvrent qu'une partie du territoire économique, à l'exception des antennes locales des administrations de sécurité sociale. Il s'agit en France des administrations publiques locales (APUL), notion qui regroupe l'ensemble des collectivités territoriales (régions, départements, communes et leurs établissements publics de coopération intercommunale) et divers organismes d'administration locale (par exemple des collèges et lycées ou les chambres consulaires).

Une **administration de sécurité sociale** est une unité institutionnelle centrale, locale ou d'un État fédéré dont l'activité principale consiste à fournir des prestations sociales et qui répond aux deux critères suivants :

- Certains groupes de la population sont tenus de participer au régime ou de verser des cotisations en vertu des dispositions légales ou réglementaires (à l'exception de celles s'appliquant aux salariés du secteur public) ;
- Indépendamment du rôle qu'elles remplissent en tant qu'organismes de tutelle ou en tant qu'employeurs, les administrations publiques sont responsables de la gestion de ces unités pour ce qui concerne la fixation ou l'approbation des cotisations et des prestations.

En France, les administrations de sécurité sociale (ASSO) regroupent les hôpitaux et l'ensemble des régimes de sécurité sociale (régimes de base de sécurité sociale et régimes spéciaux) ainsi que les régimes de retraite complémentaire et l'assurance chômage.

PRÉCISIONS SUR LES DONNÉES

Eurostat (2016), série annuelle « Principaux agrégats des administrations publiques, y compris recettes et dépenses » [gov_10a_main] en millions d'euros, données mises à jour le 21/10/2016.

OCDE (2016) – *Better Life* – données extraites du site www.oecdbetterlifeindex.org le 1^{er} juillet 2016.

Programme des Nations Unies pour le développement (2015) – *Rapport sur le développement humain 2015* – 288 pages.

PRÉCISIONS SUR LES CALCULS

Le calendrier des jours où les Administrations centrales de l'Union européenne ont dépensé toutes leurs recettes annuelles est construit en divisant le total des recettes des administrations publiques centrales par le total des dépenses des administrations publiques centrales. Le résultat est multiplié par 365 et on y soustrait 365, pour exprimer les dérapages financiers en jours sur une année et calculer la date où l'État a tout consommé. En 2016, les calculs ont continué d'être faits sur 365 jours afin de conserver une homogénéité avec la précédente édition.

Cette méthode s'apparente aux usages financiers, les analystes ayant par exemple l'habitude de présenter le Besoin de fonds de roulement (BFR) en jours de chiffre d'affaires. Elle présente aussi l'avantage d'être significative pour tout individu s'étant demandé comment « boucler ses fins de mois ».

Les calculs sont faits à partir de la série gov_10a_main, publiés par Eurostat au titre de 2015 et des années précédentes, avec les lignes « Total des recettes des administrations publiques » (TR) et « Total des dépenses des administrations publiques » (TE).

Les données trimestrielles disponibles au titre des 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2016 n'ont pas été utilisées. La série « Comptes non-financiers trimestriels des administrations publiques » (gov_10q_ggnfa) ne permet pas d'isoler les dépenses de toutes les administrations centrales de l'UE.

De même, les données produites dans le cadre des processus nationaux ne sont pas utilisées. L'hétérogénéité des modes de présentation rend, en effet, impossible toute comparaison au niveau de l'UE. Ce choix méthodologique génère un calcul défensif *a minima* pour la France. L'utilisation des données publiées dans le cadre du Projet de Loi de Finances français aurait conduit à extérioriser un nombre de jours, où l'État a dépensé toutes ses recettes, encore plus important. Eurostat comptabilise notamment des transferts en faveur d'autres administrations, ce qui majore les dépenses comme les recettes et minore le nombre de jours de dépenses non financées.

PRÉCISIONS SUR LES CALCULS (SUITE)

Aministration centrale française. Nombre de jours où les recettes sont épuisées.	2014	2015	2016	2017
Calcul IEM à partir des données Eurostat	-53	-53		
Vision alternative Loi de Finances	-84	-72	-71	-71
Source française	Exécution	Exécution	LFI	PLF

Dépenses (milliards €)	2014	2015	2016	2017
Calcul IEM à partir des données Eurostat	495,4	500,9		
Vision alternative Loi de Finances	374,0	366,7	377,2	381,7

Déficits (milliards €)	2014	2015	2016	2017
Calcul IEM à partir des données Eurostat	-72,4	-72,4		
Vision alternative Loi de Finances	-85,7	-72,2	-73,7	-74,7

Recettes (milliards €)	2014	2015	2016	2017
Calcul IEM à partir des données Eurostat	423,0	428,5		
Vision alternative Loi de Finances	288,3	294,5	303,5	307,0

CONTACT POUR TOUTE QUESTION OU INTERVIEW

Cécile Philippe, directrice générale : cecile@institutmolinari.org

Nicolas Marques, chercheur associé : nicolas@institutmolinari.org

MISSION DE L' IEM

L'Institut économique Molinari (IEM) est un organisme de recherche et d'éducation. Il vise à stimuler l'approche économique dans l'analyse des politiques publiques. Il s'est fixé comme mission de proposer des solutions alternatives et innovantes favorables à la prospérité de l'ensemble des individus composant la société. Il a été baptisé du nom de Gustave de Molinari, économiste et journaliste franco-belge, qui a œuvré toute sa vie à promouvoir cette approche.

L'IEM est une organisation à but non lucratif financée par les cotisations volontaires de ses membres : individus, entreprises ou fondations. Affirmant son indépendance intellectuelle, il n'accepte aucune subvention publique.

www.institutmolinari.org

POUR DEVENIR DONATEUR DE L'IEM

Prénom : Nom :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Pays :

Téléphone : personnel mobile professionnel

Email :

Mon don

Oui, je souhaite contribuer activement aux travaux de l'Institut Economique Molinari et donner

150 € 250 € 500 € 1 000 € 2 500 € 5 000 €

ou montant sur mesure :

Je souhaite que cette contribution soit

mensuelle trimestrielle semestrielle annuelle ponctuelle

et débute le :

Ma méthode de paiement

Je règle par chèque à l'ordre de l'Institut Economique Molinari

Je me rends sur la page de donation de l'Institut à www.institutmolinari.org/appuyez-l-iem,123.html

Je règle ma contribution par virement

IBAN : FR7630003038550003726988935

BIC : SOGEFRPP

Merci de libeller le virement : « Donation IEM »

Signature

Date :

Commentaire (facultatif)

Merci de retourner ce document, accompagné le cas échéant d'un chèque si vous avez opté pour ce mode de paiement

Institut économique Molinari
1 rue Edouard Branly
92130 Issy-les-Moulineaux

Cécile Philippe et toute l'équipe de l'IEM vous remercient pour votre contribution.

L'IEM est habilité à recevoir des dons en France en franchise d'impôts. Au titre de l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable en tant que personne physique. Les sociétés bénéficient d'une réduction d'impôt de 60 % de leurs versements dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT. Dans les deux cas un report est possible durant 5 ans.